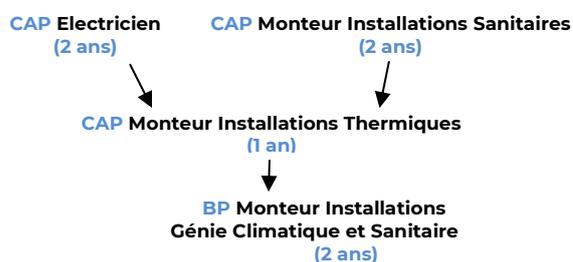


# CAP Monteur en Installations Thermiques

Niveau 3 - Professionnel qualifié



## LE CYCLE DE FORMATION



## PUBLIC

Ouvert à tous :

- Jeunes plus de 15 ans et/ou sortis de la 3<sup>ème</sup>
- Adultes de moins de 30 ans
- Salariés demandeurs d'emploi
- Pas de limite d'âge pour les RQTH

## TARIFS

**20€ par heure de formation** (prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de fabrication, salles de cours, salles informatiques, centre de ressources multimédia
- Formateurs qualifiés
- Rencontre parents-formateurs-maîtres d'apprentissage

## DÉBOUCHÉS

Les entreprises du bâtiment et artisanales emploient la majorité des chauffagistes sur des chantiers neufs, des réhabilitations ou des services aux particuliers. Les plus passionnés peuvent se former ou évoluer vers des fonctions de technicien de maintenance en génie climatique, plus techniques et polyvalents. Lorsqu'il encadre une équipe, le chauffagiste planifie les opérations d'entretien, rédige les fiches de travaux et répartit les tâches. Formé à la comptabilité, il peut reprendre ou créer une entreprise.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire (1 an)
- Bac Professionnel et/ou BP (2 ans)

## OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Monteur en Installations Thermiques est un professionnel qui installe, règle, met en service, maintient et répare un équipement de chauffage, de ventilation ou de climatisation : tel est le cœur de métier du chauffagiste. En collectivité ou auprès des particuliers, il diagnostique et optimise la production des sources de chaleur au bénéfice de ses clients. En atelier et sur des chantiers, il travaille dans des règles strictes de sécurité mais aussi en conformité avec la réglementation thermique et le respect de l'environnement. Il est fréquemment au contact de particuliers victimes de pannes : il doit intervenir dans l'urgence, parfois sur des installations peu accessibles. Le chauffagiste lit des plans de montage, maîtrise les techniques de soudure et le travail des métaux adaptés à son activité.

## FORMATION

### >> Prérequis et durée :

CAP Monteur en Installations Sanitaires / CAP Electricité

**Durée totale : 1 an**

### >> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3

### >> Contenu de la formation :

Domaine Général	Domaine Professionnel
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques professionnelles</li> <li>• Connaissance du monde professionnel</li> <li>• Connaissances scientifiques et techniques</li> </ul>

### >> Modalité d'évaluation :

Contrôle en cours de Formation (CCF)

### >> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel. Condition d'accès au public en situation de handicap, contactez Camille DELSOL, le référent handicap au 07 87 97 24 68 – [camille.delsol@cm-aveyron.fr](mailto:camille.delsol@cm-aveyron.fr).

## CONTACTS

### CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON

Service Accueil Développement Promotion

P.A. de Cantaranne – Rue des Métiers - 12850 ONET-LE-CHATEAU

Tél. : 05 65 77 56 18 - E.mail : [cfa@cm-aveyron.fr](mailto:cfa@cm-aveyron.fr) - [www.cm-aveyron.fr](http://www.cm-aveyron.fr)